

# 70 % de grévistes mais 100 % d'enseignants du collège contre la réforme des retraites

Le collège de Caumont-l'Éventé a connu, ce jeudi 9 janvier, un taux de grévistes exceptionnel, soit au moins 70 %. Les non-grévistes, quant à eux, ne se déclarent pas pour diverses raisons mais le taux d'enseignants opposés à la réforme des retraites est de 100 % ou presque. Rencontre avec Stéphane Rot, enseignant élu au conseil d'administration et mandaté par ses collègues.

Quelles sont les raisons du mécontentement des enseignants ?

Le gouvernement annonce un système universel particulièrement défavorable aux enseignants et évoque de possibles revalorisations en échange d'une redéfinition des missions de ces derniers. Ceux-ci pourraient partir demain avec des conditions financières similaires à celles d'aujourd'hui grâce à une revalorisation de leurs salaires à l'aide de primes. Cependant aucun mécanisme n'est annoncé ou expliqué pour pouvoir simuler ce montant de départ.

Les enseignants arrivent dans le meilleur des cas à 24 ans dans le métier (niveau master), ce qui ne permet pas de partir à taux plein la plupart du temps. Calculer leurs pensions sur la totalité de la carrière plutôt que sur les 6 derniers mois impactera nécessairement de manière massive celles-ci. En supprimant le code des pensions, la contribution de l'État (Éducation nationale) ne serait plus de 74,280 % mais de 16,872 %.

Qu'engendre la nouvelle caisse de retraite universelle ?

Elle permettrait à l'État de réaliser des économies considérables, de l'ordre de 15,31 milliards par an pour l'Éducation nationale. Les 10 milliards sur la durée annoncée de la « revalorisation », divisés par le nombre d'enseignants (870 000) permettraient d'arriver à 82 € bruts par mois en plus. Selon Médiapart, à défaut d'un salaire + primes de 4 343 € bruts mensuels en moyenne sur l'ensemble de leur carrière, leur pension ne pourra que baisser, contrairement à ce qu'on nous annonce.

Demain, il pourrait y avoir des déserts scolaires ?

Si d'aventure, les enseignants de l'enseignement public et privé sous contrat sont alignés sur le même régime de retraite, le gouvernement poussera les nouveaux entrants dans le métier à choisir, l'enseignement public plutôt que le privé ? Les

quartiers difficiles où les zones rurales isolées plutôt qu'un établissement proche de chez soi ? Avec cette réforme, après les déserts médicaux, nous devons faire face aux déserts scolaires !

Comment allez-vous manifester votre colère ?

Un an et demi de préparation pour aboutir à ce que l'on voit aujourd'hui nous met en colère et nous laisse perplexe. Dans la bienveillance qui caractérise les enseignants, nous encourageons le gouvernement à revoir sérieusement sa copie puis à revenir vers nous.

Dans le cas contraire, nous nous tournerons alors vers les parents pour des actions solidaires enseignants/parents comme celles du collège Pierre Mendès France de Méru (Oise), où les parents ont décidé de ne plus envoyer leurs enfants au collège.



70 % des enseignants étaient en grève ce jeudi 9 janvier au collège Les Sources d'Aure.  
undefined